

Prérequis Techniques Gamme LexisPoly (Septembre 2019)

1.1 Pré-requis Service Lexis®PolyOffice/ Lexis®PolyActe SaaS

Par défaut, le client ou son prestataire IT déploie les addin manuellement ou via une politique de déploiement (GPO) et les met à jour si nécessaire, et configure le webdav.

Si vous souhaitez que LexisNexis prenne en charge l'installation initiale des addins et la configuration du webdav, le produit correspondant doit être commandé. La mise à jour des addins reste du ressort du client.

Synchronisation MS Exchange

Un serveur Exchange 2016 ou 365 est nécessaire pour la fonctionnalité de synchronisation de l'agenda depuis Lexis Poly. Ce serveur doit être configuré par votre prestataire IT selon les instructions fournis par LexisNexis.

Pour les postes clients

Seuls les environnements Windows sont supportés.

Il est possible d'utiliser une machine virtuelle pour installer Windows sur un Mac ou Linux. Les prérequis sont dans ce cas les mêmes que ci-dessous. LexisNexis n'effectue pas l'installation et la maintenance de la machine virtuelle et n'offre pas de support technique sur les environnements hôtes (Mac ou Linux).

Prérequis	Composant	Valeurs
Matériel	Résolution vidéo	1366x768 ou supérieur
	Espace disque nécessaire	1 Go
	RAM	4 Go (8 go conseillé)
	Ports à activer	80 (http) + 443 (https)
Logiciel	OS et Navigateur	Windows 10 Non compatible avec Mac. IE 11 et supérieur MS Edge Chrome v76 et ultérieure Firefox v69 et ultérieure
	.NET framework	V4.5 avec VSTOR pour l'addin Matrices
	Microsoft Office	Office 2016, 2019 ou 365

Les clients légers utilisant des environnements de type TSE/Citrix ne sont pas recommandés. Des lenteurs peuvent apparaître en cas d'utilisation de ces environnements.

Pour l'accès internet

La solution LEXIS® POLY est entièrement hébergée et exploitée par LEXISNEXIS. Les clients accèdent à leur solution au travers d'une infrastructure Télécom mise en place par leurs soins.

Dimensionnement de vos accès

Le dimensionnement de vos accès à votre solution LEXIS® POLY dépend de plusieurs critères :

- Les préconisations spécifiques fournies par LEXISNEXIS.
- L'utilisation de votre solution LEXIS® POLY
- Les utilisations annexes de votre accès Internet en dehors de votre solution LEXIS® POLY (surf, messagerie etc...)

Les préconisations techniques pour l'accès à votre solution LEXIS® POLY sont résumées ci-dessous :

Bande Passante :

Dans tous les cas, la latence doit être inférieure à 50 ms.

Nombre d'utilisateurs <u>simultanés</u>	Technologie recommandée	Débit descendant / montant minimum recommandé (2)
De 1 à 5	ADSL (1)	5 Mb/s / 2 Mb/s
De 5 à 10	SDSL	8 Mb/s / 8 Mb/s
De 10 à 25	SDSL / Fibre optique	15 Mb/s / 15 Mb/s
Au-delà de 25	SDSL / Fibre optique	20 Mb/s / 20 Mb/s par tranche de 25 utilisateurs

(1) En ADSL, des coupures et des ralentissements liés à cette technologie pourront être observés.

(2) Ces valeurs sont données pour un débit dédié à l'application LEXISNEXIS seule.

Utilisation de proxy ou de répartiteur

Si vous utilisez un proxy ou un répartiteur de bande passante, l'accès au service LEXIS POLY doit se faire à l'aide d'une seule adresse IP par utilisateur.

1.2 Pré-requis Lexis®PolyOffice/ Lexis®PolyActe On Premise

Répartition des rôles

Le client s'engage à travailler avec un partenaire IT, choisi par lui, disposant des compétences nécessaires. LexisNexis ne peut se substituer à ce partenaire IT.

Les coordonnées du prestataire IT doivent être inscrites ci-dessous. En l'absence de ces informations, il pourra être nécessaire de replanifier la configuration du serveur.

Coordonnées du prestataire informatique :

Nom :
Interlocuteur :
Téléphone :
Portable :
E-mail :

Compétences techniques

La maintenance et la sécurisation d'un serveur web et d'une base de données nécessitent des connaissances techniques spécialisées.

L'attention du client est attirée sur le fait que la sécurisation des données et des accès est de son ressort, avec son prestataire IT, tout comme la politique de sauvegarde (backup). Sécuriser un serveur web, notamment dans le cas d'accès depuis l'extérieur, peut nécessiter la mise en place de pare-feux et de DMZ, ce qui nécessite des compétences spécifiques que doit avoir le prestataire IT. En aucun cas LexisNexis ne peut intervenir sur l'infrastructure réseau du Client.

Le prestataire IT prendra en charge :

- Sur le serveur : installation de la machine virtuelle dans l'environnement virtualisé, les mises à jour de l'application, la politique de sauvegarde de la VM ainsi que la maintenance en condition opérationnelle de la solution
- Sur les postes clients : l'installation et la mise à jour des addins sur les postes clients (manuellement ou via une GPO)

Nos équipes techniques sont disponibles en cas de besoin pour aider votre prestataire IT.

LexisNexis prendra en charge :

- Sur le serveur : la configuration de Lexis Poly après l'installation de la machine virtuelle. LexisNexis fournit différents scripts pour faciliter la maintenance en condition opérationnelle de la solution. Ces scripts sont à utiliser ou non ou à personnaliser en fonction de la politique IT du Client
- Sur les postes clients : N/A sauf si l'option correspondante d'installation des postes clients a été souscrite. La mise des addins reste de la responsabilité du client dans tous les cas.

Prérequis techniques

Pour le serveur

Lexis PolyOffice On Premise est fourni sous forme d'une machine virtuelle, au format Microsoft Hyper-V, contenant le serveur web et la base de données.

Le client doit donc disposer d'un environnement Hyper-V configuré conforme aux prérequis ci-dessous.

La machine virtuelle est configurée en utilisant Windows Server 2016 et SQL Server 2016. Le client doit donc obligatoirement disposer des licences nécessaires pour Windows Server 2016 et SQL Server 2016, achetées chez LexisNexis ou par ailleurs.

Ces prérequis sont uniquement pour la VM de LexisNexis, indépendamment des autres solutions tournant sur le serveur.

- CPU XEON récent, minimum 4 cœurs
- RAM : 32 go mini, 64 go au-delà de 50 utilisateurs
- Disques Durs SAS 10000 tr/min minimum, 15000 tr/min ou disques SSD recommandés. Configuration en RAID5 recommandé. Espace disque suffisant pour stocker les données, notamment les documents
- Un nom de domaine complet déposé (FQDN, Fully qualified domain name)
- Un certificat SSL émis par une autorité reconnue et compatible IIS. Le coût d'achat de ce certificat est supporté par le Client. Le client est responsable du renouvellement du certificat.

Pour les postes clients

Seuls les environnements Windows sont supportés.

Il est possible d'utiliser une machine virtuelle pour installer Windows sur un Mac ou Linux. Les prérequis sont dans ce cas les mêmes que ci-dessous. LexisNexis n'effectue pas l'installation et la maintenance de la machine virtuelle et n'offre pas de support technique sur les environnements hôtes (Mac ou Linux).

Prérequis	Composant	Valeurs
Matériel	Résolution vidéo	1366x768 ou supérieur
	Espace disque nécessaire	1 Go
	RAM	4 Go (8 go conseillé)
	Ports à activer	80 (http) + 443 (https)
Logiciel	OS et Navigateur	Windows 10 Non compatible avec Mac. IE 11 et supérieur MS Edge Chrome v76 et ultérieure Firefox v69 et ultérieure
	.NET framework	V4.5 avec VSTOR pour l'addin Matrices
	Microsoft Office	Office 2016, 2019 ou 365

Les clients légers utilisant des environnements de type TSE/Citrix ne sont pas recommandés. Des lenteurs peuvent apparaître en cas d'utilisation de ces environnements.

Les fonctionnalités complémentaires de Lexis Poly basées sur les API (application mobile, Extranet, Reporting avancé, etc) ne sont pas disponibles pour les clients On Premise de Lexis Poly.

Synchronisation MS Exchange

Un serveur Exchange 2016 ou 365 est nécessaire pour la fonctionnalité de synchronisation de l'agenda depuis Lexis PolyOffice. Ce serveur doit être configuré par votre prestataire IT selon les instructions fournis par LexisNexis

1.3 Pré-requis PolyFormalités Plus

Tout poste se connectant à PolyFormalités Plus doit être installé avec Acrobat Reader 9.4x

NB : La télétransmission des formulaires M0 n'est possible qu'en France métropolitaine.

1.4 Pré-requis Passerelle Sage Génération Experts (anciennement Sage Coala)

- L'utilisation de la passerelle Sage Génération Experts nécessite la version 11 ou ultérieure de Sage
- Seule la version du serveur installée en local de Sage Génération Experts est supportée

Limitations de la passerelle :

Certains types de données ne sont pas repris depuis Sage Génération Experts, car n'existant pas dans Lexis Poly :

- Les personnes de forme sociale Indivision
- Le greffe
- La recette des impôts
- La banque

Les tableaux financiers ne font pas partie du périmètre de cette version.